

SILVE INTERMARCHE rappelle MORBIER AOP



- Noms des modèles ou références concernés : **Morbier AOP Lait cru 180G**
- Marque : **PETIT PRIX**
- GTIN 3250392551063 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 08/01/2025 et le 11/02/2025
- Date début/fin de commercialisation : du 10/12/2024 au 25/01/2025
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 25.155.001 CE**
- Informations complémentaires : Fabricant: SA PERRIN-VERMOT - UNIQUEMENT Attention, ce produit est en partage de marché entre différents producteurs: les fabricants autre que PERRIN VERMOT ne sont pas concernés (nom du fabricant figurant sur l'emballage) - Seuls les produits avec l'estampille FR 25-155 001 CE sont concernés par ce rappel
- Zone géographique de vente : Départements : AIN (01), COTE-D'OR (21), DOUBS (25), JURA (39), LOIRET (45), HAUT-RHIN (68), HAUTE-SAONE (70), SAONE-ET-LOIRE (71), SEINE-ET-MARNE (77), YONNE (89), TERRITOIRE DE BELFORT (90), ESSONNE (91), HAUTS-DE-SEINE (92), VAL-DE-MARNE (94)
- Distributeurs : **INTERMARCHE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de Escherichia coli shiga toxinogène (STEC)**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli shiga toxinogène (STEC)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :

Les *Escherichia coli* shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondu à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 11 février 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800008180**
- Informations complémentaires publiques : Fabricant: SA PERRIN-VERMOT - Uniquelement Attention, ce produit est en partage de marché entre différents producteurs: les fabricants autre que PERRIN VERMOT ne sont pas concernés (nom du fabricant figurant sur l'emballage) - Seuls les produits avec l'estampille FR 25-155 001 CE sont concernés par ce rappel

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre